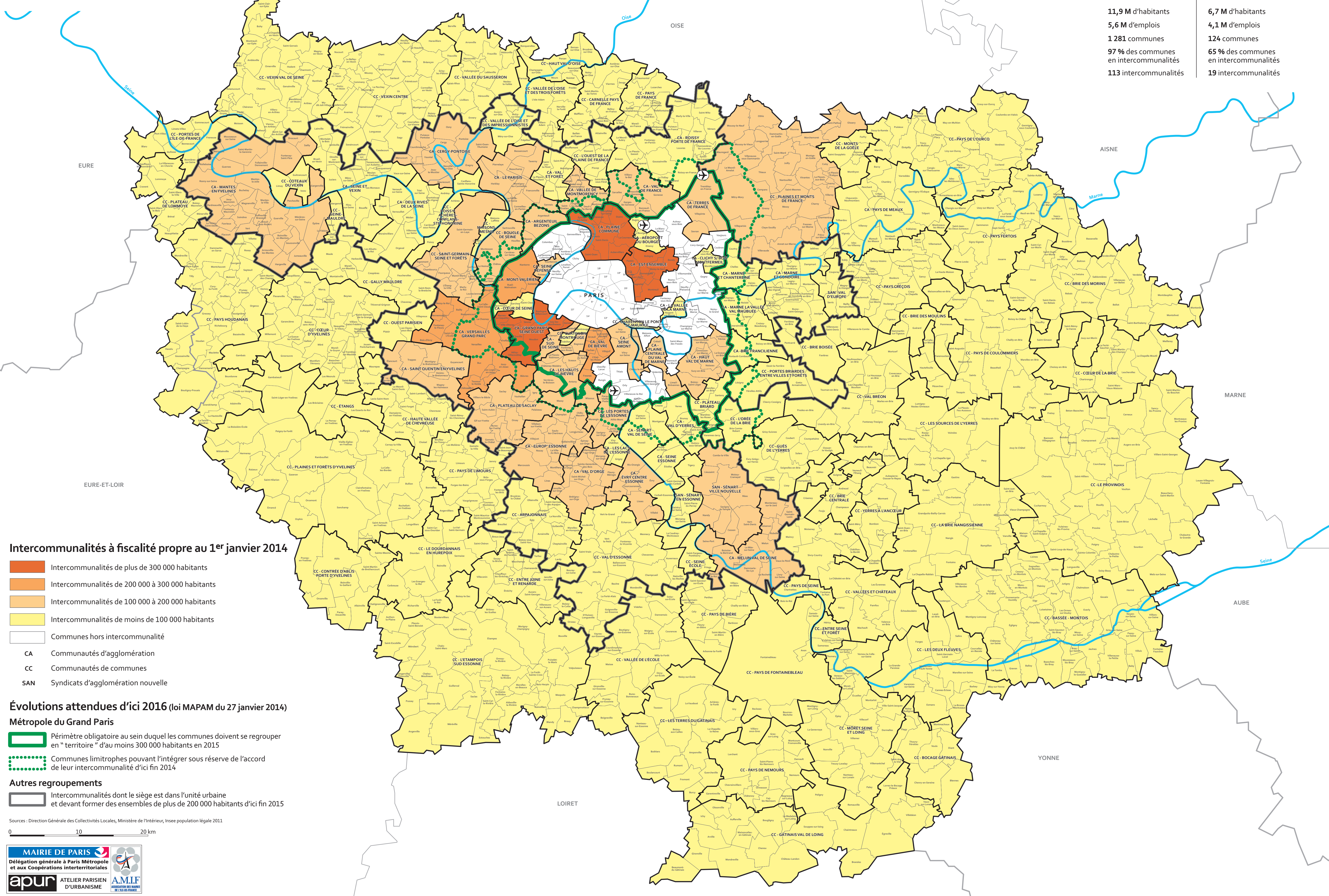


INTERCOMMUNALITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE AU 1^{ER} JANVIER 2014



Intercommunalités à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2014

- Intercommunalités de plus de 300 000 habitants
- Intercommunalités de 200 000 à 300 000 habitants
- Intercommunalités de 100 000 à 200 000 habitants
- Intercommunalités de moins de 100 000 habitants
- Communes hors intercommunalité
- CA Communautés d'agglomération
- CC Communautés de communes
- SAN Syndicats d'agglomération nouvelle

Évolutions attendues d'ici 2016 (loi MAPAM du 27 janvier 2014)

- Métropole du Grand Paris
 - Périmètre obligatoire au sein duquel les communes doivent se regrouper en "territoire" d'au moins 300 000 habitants en 2015
 - Communes limitrophes pouvant l'intégrer sous réserve de l'accord de leur intercommunalité d'ici fin 2014
- Autres regroupements**
 - Intercommunalités dont le siège est dans l'unité urbaine et devant former des ensembles de plus de 200 000 habitants d'ici fin 2015

Sources : Direction Générale des Collectivités Locales, Ministère de l'Intérieur, Insee population légale 2011



Chiffres clés

Île-de-France	Petite Couronne (75, 92, 93, 94)
11,9 M d'habitants	6,7 M d'habitants
5,6 M d'emplois	4,1 M d'emplois
1 281 communes	124 communes
97 % des communes en intercommunalités	65 % des communes en intercommunalités
113 intercommunalités	19 intercommunalités

